

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 46 (1975)  
**Heft:** 4

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P 34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 4 Avril 1975

## SOMMAIRE

Le dollar, le mark et le franc suisse (81) ; Evolution de l'indice des prix à la consommation en 1974 (83) ; Chronique de l'ADEP (86) ; Monographie d'entreprise : Lusa SA, Courfaivre (90) ; Chronique sociale (92) ; Communications officielles : Comité central du 5 mars 1975 (94) ; Mémento 1975 (95) ; Chronique économique (96).

## Le dollar, le mark et le franc suisse

Le 22 janvier 1975, le dollar « casse la barre » des 2 fr. 50 à Zurich ; le 27 janvier, il descend même à 2 fr. 40. Il faut rappeler qu'il se situait à 3 fr. 20 en décembre 1973 et à 2 fr. 99 en juin 1974.

### L'Allemagne, principal partenaire

Les projecteurs de l'information sont braqués sur la dégringolade du dollar. Aussi l'évolution du mark allemand, par rapport au franc suisse, est-elle restée dans l'ombre. Le mark, qui valait 1 fr. 20 à fin 1973, a baissé progressivement à 1 fr. 17 au milieu de 1974 ; en décembre 1974 et janvier 1975, il a oscillé entre 1 fr. 05 et 1 fr. 08. Or, il faut bien considérer que la relation mark-franc est plus importante pour les relations commerciales de la Suisse avec l'étranger que le rapport dollar-franc. Le volume de notre commerce extérieur avec l'Allemagne fédérale équivaut au quadruple de celui qui est fait avec les Etats-Unis. En outre, sur de nombreux marchés extérieurs, l'Allemagne est le principal concurrent des exportateurs suisses.

Cette évolution des cours, qui se traduit par une surévaluation du franc, présente

quelque avantage : elle permet d'abaisser le coût des marchandises importées. En revanche, elle crée une situation intolérable pour les industries d'exportation et pour les entreprises touristiques suisses ; à 2 fr. 80 le dollar et 1 fr. 15 le mark, elles sont encore concurrentielles — moyennant un effort énorme ; au-dessous de ces cours, elles risquent de perdre leur clientèle étrangère. Le cours élevé du franc suisse crée des difficultés qui s'ajoutent à toutes celles qui résultent de la récession dont souffrent plusieurs pays clients.

Ce risque justifie tous les efforts tendant à protéger les entreprises — et leur personnel — contre les conséquences d'un cours surévalué du franc. Mais l'efficacité de la politique monétaire dépend de sa plus ou moins bonne adéquation aux causes du phénomène.

### Interprétations démenties

Pourquoi le franc est-il monté si haut ? A la fin de 1974, on donnait les explications suivantes : il y a afflux de fonds étrangers parce que le franc suisse inspire la plus grande confiance ; les pays